

La médaille du lieutenant-gouverneur

Denis Racine

Numéro 134, été 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/88538ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Racine, D. (2018). La médaille du lieutenant-gouverneur. *Cap-aux-Diamants*, (134), 40–41.

LA MÉDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR



Avers et revers de la médaille du Gouverneur général Dufferin. (Coll. de l'auteur).

En 1873, le gouverneur général du Canada, Frederick Temple Blackwood, lord Dufferin, bien connu pour ses interventions pour la protection des fortifications et des anciennes portes de Québec, a fait émettre une médaille à son effigie et à celle de son épouse, Harriot Georgina Rowan Hamilton par la maison Wyon, de Londres. Cette médaille est frappée en or, en argent ou en bronze. Tous les gouverneurs qui se sont succédé depuis ont poursuivi l'initiative. La médaille a été remise d'abord aux gagnants de championnats sportifs, puis aux étudiants méritants dans les institutions d'enseignement canadiennes.

En 1867, le Canada est devenu une fédération composée, au départ, de quatre provinces. L'Acte de l'Amérique du Nord britannique, la constitution canadienne, établit les pouvoirs de chacun des ordres de gouvernement, fédéral ou provincial. Dans son champ de compétence, la couronne provinciale n'est pas subordonnée à la couronne fédérale, depuis certains arrêts du Comité judiciaire du Conseil privé de Londres et la désuétude des pouvoirs de désaveu et de réserve. Aussi, pour représenter le souverain britannique dans chacune des provinces, on crée la fonction de

lieutenant-gouverneur. Le lieutenant-gouverneur est le chef de l'État dans une province. Par ses attributions, outre les aspects protocolaires (ex. : recevoir les invités de marque, présider la séance lors de la lecture du discours inaugural), il choisit le premier ministre, a le pouvoir de dissoudre l'Assemblée nationale et de convoquer des élections, et sanctionne les projets de loi afin qu'ils deviennent lois. Bref, c'est l'arbitre suprême de notre démocratie québécoise. Le premier lieutenant-gouverneur du Québec fut Narcisse-Fortunat Belleau, ancien premier ministre du Canada-Uni, et l'actuel est Joseph Michel Doyon.

Ne voulant pas être en reste avec son collègue fédéral, le cinquième titulaire de la charge de lieutenant-gouverneur, Louis-François-Rodrigue Masson, en fonction de 1884 à 1887, a choisi de faire frapper une médaille avec ses armes. Son successeur, Auguste-Réal Angers, y ajoutera, en 1887, son effigie, mais sans celle de son épouse. La médaille est remise non seulement à des étudiants méritants, mais aussi à des champions sportifs, des clubs ou des associations. Chacun des seize successeurs de Masson jusqu'à Paul Comtois, décédé tragiquement lors de l'incendie de sa résidence officielle du Bois-de-Coulonge le 21 février 1966, a maintenu la tradition.

Ces médailles étaient réalisées jusqu'au début du XX^e siècle par un artiste français, Louis-Alexandre Bottée. Puis, comme pour les autres médailles, les artistes québécois ont pris la relève en 1915, ce qui leur a permis d'exprimer leur talent à l'aide des contrats qu'ils obtenaient. Les médailles du Lieutenant-gouverneur

sont depuis signées par nos plus talentueux artistes : Louis-Philippe Hébert, Alfred Laliberté, Jean Bailleul, Sylvia Daoust, Marius Plamondon et René Thibault.

Mentionnons également que les autres provinces canadiennes n'ont pas toutes suivi cette tradition. Selon les notes de Freeman Clowery, le Manitoba possède une médaille du Lieutenant-gouverneur depuis 1888. Il en irait de même pour le Nouveau-Brunswick, la Colombie-Britannique, l'Alberta (de 1915 à 1925 et depuis 1953) et la Nouvelle-Écosse (depuis 1961).

Après le décès de Paul Comtois, ses successeurs ont créé et distribué le Prix du Lieutenant-gouverneur, jusqu'à ce que Pierre Duchesne (2007-2015) rétablisse la médaille en 2007. J. Michel Doyon, qui lui a succédé, a poursuivi la tradition.

La médaille a été jusqu'en 1934 d'un diamètre de 50 millimètres, en argent ou en bronze. De 1934 à 1965 et de 2007 à nos jours, le diamètre passe à 72 millimètres. S'il semble qu'il y aurait eu quelques médailles en or pour les gouverneurs Masson, Chapleau, Gouin, Carroll et Patenaude, c'est seulement en 1957, officiellement, qu'une médaille d'or est frappée, mais elle est fabriquée en plaqué. Il en va de même avec celle en argent qui est, depuis 1934, en plaqué argent.

Nous vous présenterons chacune des médailles de cette prestigieuse série. Comme nous l'avons fait pour les autres médailles, nous débiterons par une courte biographie du titulaire de la fonction suivie d'une description de la médaille, puis de notes biographiques de l'artiste avec ses principales réalisations.


En 2005, un magnifique ouvrage est paru aux Publications du Québec : *L'histoire du Québec à travers ses lieutenants-gouverneurs*, œuvre des historiens Frédéric Lemieux, Christian Blais et Pierre Hamelin. Nous avons puisé

dans celui-ci ainsi que dans le livre de Freeman Clowery, *Medals of Lieutenant Governors of Canada*, publié en 1975, pour préparer notre chronique.

Comme nous présenterons cette médaille en vingt parties, nous avons choisi comme entrée en matière la

première médaille du Gouverneur général du Canada, frappée en 1873, et qui inspirera cette magnifique série.


DENIS RACINE, AIG



**Centre
d'Archives Régionales**
SÉMINAIRE DE NICOLET

Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi ... *témoin de notre histoire...*
de 9 h à 12 h
de 13 h à 16 h 30

645, boul. Louis-Fréchette, Nicolet J3T 1L6
Téléphone : (819) 293-4838 Télécopieur : (819) 293-4543
Courrier électronique : seminairedenicolet@sogetel.net
Site internet : <http://archivesseminairenicolet.wordpress.com>



**LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DE QUÉBEC**
(fondée en 1937)

FIER PASSÉ OBLIGE

- ↳ **pour RECEVOIR régulièrement des publications de haute qualité**
 - le bulletin *Québecensia*
 - le Calendrier des vues anciennes de Québec
 - la revue *Cap-aux-Diamants* (membres privilégiés)
- ↳ **pour RENCONTRER d'autres passionnés de l'histoire**
- ↳ **pour ASSISTER gratuitement aux activités organisées par la SHQ**
 - les conférences publiques
 - les expositions présentées par la Société historique
- ↳ **pour PROFITER de notre centre de documentation**
- ↳ **pour BÉNÉFICIER d'un tarif préférentiel**
 - sur le prix courant de nos publications
 - sur nos excursions et visites patrimoniales

Communiquez avec nous ou visitez notre site Internet

6, rue de la Vieille-Université, local 158, Québec (Québec), G1R 5X8
téléphone: 418-694-1020 poste 256
courriel: shq1@bellnet.ca
www.societehistoriquedequebec.qc.ca